

La dette étudiante au Canada :

L'éducation ne devrait pas être une condamnation à l'endettement

Introduction

À la suite des compressions du financement fédéral pour l'éducation postsecondaire pendant les vingt-cinq dernières années, les gouvernements provinciaux et les établissements d'enseignement postsecondaire individuels ont remplacé les fonds perdus en augmentant les frais d'utilisation. La part des budgets d'exploitation des universités qui est subventionnée par les frais de scolarité a plus que doublé de 1985 à 2005, passant de 14 p. cent à 30 p. cent. La hausse des frais de scolarité s'est accompagnée de niveaux de dette étudiante sans précédent.

Au Canada

Depuis plus d'une décennie, les étudiantes et étudiants dans les Maritimes ont la moyenne de niveaux d'endettement la plus élevée. Selon la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM), la dette étudiante montait en flèche de 1999 à 2004, passant de 21 177 \$ à plus de 28 000 \$ — une augmentation de plus de 33 p. cent en cinq ans seulement.

Dans d'autres compétences, les pressions de la part des étudiantes et étudiants et leur famille ont empêché la dette étudiante de grimper aux niveaux auxquels sont soumis les étudiantes et étudiants des Maritimes. En 2005, une mobilisation étudiante massive au Québec a forcé le gouvernement libéral de Jean Charest à renverser les compressions de 103 millions de dollars pour le programme de bourses destinées aux étudiantes et étudiants les plus démunis. La dette étudiante moyenne au Québec est la plus faible au Canada, s'élevant à un peu plus de 13 000 \$.

Depuis 1999, les étudiantes et étudiants de Terre-Neuve et Labrador ont fait pression sur les gouvernements successifs et ont réussi à obtenir le gel et la réduction des frais de scolarité. Récemment, en 2007, le gouvernement provincial a mis en œuvre le programme de bourses initiales. En conséquence, la dette étudiante à Terre-Neuve et Labrador a diminué dans tous les secteurs. En ce qui concerne les diplômées et diplômés des programmes d'un an au Collège de l'Atlantique Nord, la dette étudiante a diminué de cinq pour cent en une seule année.

Impact des frais de scolarité et de la dette étudiante

De multiples chercheurs ont déterminé que les « problèmes financiers » étaient l'obstacle le plus souvent cité parmi les

personnes qui n'avaient jamais participé à l'éducation postsecondaire. Tel qu'on le démontre plus bas, les luttes financières mènent à un éventail diversifié de conséquences.

Aversion à la dette

L'aversion à la dette est le calcul personnel selon lequel le sacrifice de l'accumulation de la dette et le remboursement ne justifient pas le rendement de l'éducation postsecondaire. Si l'on examine les détails des obstacles financiers à la participation au Canada, Malatest (2007) a déterminé que l'aversion à la dette était plus marquée chez les non-participantes et non-participants, dont le quart déclarait que les problèmes financiers avaient empêché leur inscription¹.

Des études plus détaillées sur l'aversion à la dette ont été effectuées en Grande-Bretagne. Il a été déterminé que les étudiantes et étudiants de collectivités racialisées et dont le revenu est faible, de

même que les chefs de familles monoparentales sont plus aptes à arborer des sentiments négatifs à l'égard de la dette étudiante². Les deux tiers des étudiantes et étudiants qui décident de ne pas s'inscrire à l'université déclarent que la dette étudiante a influé sur leur décision³. L'aversion à la dette a aussi été liée aux décisions concernant le lieu des études. Dans un sondage de la G.-B., la vaste majorité des personnes qui ont choisi de vivre chez leurs parents pendant qu'elles étudiaient a cité un désir de minimiser leur dette d'études⁴.

CHRONOMÈTRE NATIONAL DE L'ENDETTEMENT ÉTUDIANT

13 000 000 000 \$

Le montant des prêts accordés par le Programme canadien de prêts aux étudiants, moins ceux qui ont été remboursés, augmente de 1,2 million de dollars par jour, soit plus de 430 millions de dollars par année. Le 21 janvier 2009, le montant en prêts étudiants qui était dû au gouvernement du Canada dépassait 13 milliards de dollars—plus que la dette de certaines provinces et le coût approximatif de la mission en Afghanistan à ce jour (janvier 2009). Ce qui est plus grave, le montant de 13 milliards de dollars n'inclut pas le montant d'environ cinq à huit milliards de dollars en dette étudiante provinciale et en prêts personnels sur cartes de crédit et marges de crédit et en prêts familiaux.

Après des décennies d'éducation postsecondaire entièrement subventionnée pour les familles dont le revenu était faible ou moyen, les frais de scolarité universels ont été introduits en G.-B. Des résultats marqués pour l'aversion à la dette après l'introduction des frais de scolarité complémentaires en Grande-Bretagne ont incité un centre d'études et de recherches à recommander que le gouvernement réduise le prix de l'éducation supérieure parce que celui-ci était un obstacle à l'accès à l'éducation postsecondaire⁵.

Persistance et santé mentale

L'appréhension de l'accumulation de la dette peut aussi avoir un impact grave sur les probabilités d'achèvement. Comme bon nombre d'étudiantes et d'étudiants travaillent à temps partiel ou à plein temps pour diminuer le montant à emprunter, leurs engagements universitaires peuvent devenir difficiles à remplir. D'autres étudiantes et étudiants abandonnent simplement leurs études avant d'avoir terminé, dès qu'ils reçoivent une offre d'emploi acceptable, afin de mettre un terme à une dette qui monte en flèche.

Des recherches canadiennes suggèrent que les niveaux d'endettement ont un impact direct sur la réussite aux études post-

secondaires. Une étude a démontré que lorsque la dette passait de moins de 1000 \$ à 10 000 \$ par an, le taux d'achèvement du programme pour les personnes qui ne disposaient que de prêts (et pas de bourses) chutait de 59 p. cent à huit p. cent⁶. Nous pouvons tirer des conclusions semblables de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) de Statistique Canada, laquelle a déterminé que parmi les personnes qui abandonnent leurs études prématurément, 36 p. cent citaient des raisons financières.

Les études à plein temps entraînent de nombreuses pressions et responsabilités différentes. La pression de l'endettement croissant et la combinaison des études et de l'emploi constituent des fardeaux additionnels. En Grande-Bretagne, les recherches sur les dettes d'études et la santé mentale ont démontré que les étudiantes et étudiants qui avaient un niveau élevé de soucis financiers manifestaient des niveaux plus élevés de tension, d'angoisse et d'insomnie⁷. Même les étudiantes et étudiants ayant des niveaux de dette peu élevés signalaient des niveaux de réussite perçus comme plus faibles. Les chercheurs ont donc conclu que la dette, même à des niveaux faibles, peut avoir un impact nuisible sur l'expérience universitaire des étudiantes et étudiants⁸.

Choix de carrière

Chaque année, lorsque des dizaines de milliers d'étudiantes et d'étudiants obtiennent leur diplôme, celui-ci est accompagné d'un niveau d'endettement étudiant massif. Au Canada, le remboursement des prêts d'études commence presque immédiatement, les diplômées et diplômés sont obligés de prendre des décisions relatives à l'emploi en fonction de ce qui contribuera le mieux au remboursement de leurs prêts. Les obligations de prêts d'études réduisent donc la capacité des nouveaux diplômés et diplômées de fonder une famille, de travailler au sein de la fonction publique, d'investir dans d'autres actifs, d'acquérir une expérience de bénévolat liée à leur carrière ou d'accepter un poste moins bien rémunéré dans leur domaine pour s'y adapter.

Les sondages auprès des étudiantes et étudiants inscrits aux programmes dont les frais de scolarité sont déréglementés ont démontré que cette dette étudiante change la voie de carrière des jeunes diplômées et diplômés. Des enquêtes effectuées auprès d'étudiantes et d'étudiants en médecine⁹ et d'étudiantes et d'étudiants en droit¹⁰ ont déterminé que les étudiantes et étudiants prévoient chercher des postes mieux rémunérés dans des domaines ou des régions qui ne correspondent pas nécessairement à leur premier choix. La dette étudiante semble écarter les jeunes docteurs et docteurs dévoués de la médecine familiale et les jeunes avocates et avocats du service public ou du travail bénévole. Ces choix de carrière faussés ont un impact non seulement sur les professionnelles et professionnels individuels, mais aussi sur l'accès aux soins de santé et aux services juridiques pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Ruine financière et faillite

La faillite est censée être la dernière chance de la débitrice ou du débiteur honnête, mais malchanceux. Or, depuis 1998, les étudiantes et étudiants qui sont obligés d'emprunter pour financer leur éducation postsecondaire sont assujettis à une loi interdisant la faillite en raison de prêts d'études pendant de nombreuses années après l'obtention du diplôme. De fait, les étudiantes et étudiants endettés ont été criminalisés et font face au même type de pénalité que les personnes reconnues coupables de fraude.

L'interdiction de faire faillite en raison d'un prêt d'études vise une population déjà vulnérable. En 1998, les personnes qui

déclaraient faillite en raison de prêts d'études avant l'introduction de l'interdiction étaient plus susceptibles que d'autres d'être des femmes, d'avoir des revenus moyens plus faibles (14 000 \$ par année), d'occuper une profession de spécialisation réduite et de recevoir de l'aide au revenu¹¹.

Une étude récente sur les Canadiennes et Canadiens et sur les prêts à haut risque a déterminé que les prêts d'études sont une source importante de préoccupation pour les Canadiennes et Canadiens endettés; et, ce qui est encore plus troublant, la dette engagée pour les études, avait avant tout pour but de fournir un avenir plus brillant grâce à des études supérieures, mais il semble qu'elle contribue surtout aux problèmes financiers auxquels font face les jeunes adultes¹². Les auteurs suggèrent que les versements élevés de la dette étudiante et les gains stagnants au Canada obligent de nombreux foyers à dépendre ultérieurement de prêts à intérêt élevé et à haut risque.

Conclusion

Les frais de scolarité et d'autres facteurs financiers favorisent l'aversion à la dette, empêchent de nombreux étudiants et étudiantes (et leurs parents) d'accorder la priorité à l'éducation postsecondaire. La dette est responsable des niveaux inférieurs d'achèvement des études universitaires et collégiales, sans mentionner le stress financier auquel sont soumis de façon disproportionnée les étudiantes et étudiants de familles à faible revenu. Après l'obtention du diplôme, les dettes d'études faussent les choix de carrière, surtout pour les professionnelles et professionnels, ce qui à son tour influe sur l'accès de certaines populations aux soins de santé et à l'aide juridique.

Bien que le Programme canadien de prêts aux étudiants existe depuis 1964 et que chaque année des dizaines de milliers d'étudiantes et d'étudiants empruntent pour financer leurs études postsecondaires, la dette étudiante n'est ni inévitable ni nécessaire. Le désinvestissement des gouvernements fédéral et provinciaux dans l'éducation postsecondaire publique a mené à des hausses de frais de scolarité importantes. Les étudiantes et étudiants et leur famille en ont assumé le fardeau en s'endettant encore davantage.

La réduction des frais de scolarité et de la dette étudiante est facilement à la portée du gouvernement du Canada. Par exemple, le programme de crédit d'impôt pour études de 1,44 milliard de dollars pourrait être converti en bourses d'études, réduisant immédiatement cette dette étudiante d'environ 75 p. cent.

Notes en fin de texte:

1. Malatest, R.A. and Associates Ltd. « The Class of 2003 : High school follow-up survey », Fondation des bourses d'études du millénaire, 2007.
2. Callender, Claire. « Attitudes to Debt : School leavers' and further education students' attitudes to debt and their impact on participation in higher education », Universities UK, 2003; Callender, Claire et Jon Jackson. « Fear of Debt and Higher Education Participation », London South Bank University, novembre 2004.
3. Davies, Peter et coll. « Knowing Where to Study? Fees, bursaries, and fair access », Institute for Educational Policy Research and Institute for Access Studies, Staffordshire University, G.-B., février 2008.
4. Ibid.
5. Callender, Claire. « Attitudes to Debt: School leavers' and further education students' attitudes to debt and their impact on participation in higher education », Universities UK, 2003.
6. McElroy, Lori. « Student Aid and University Persistence : Does debt matter? », Fondation des bourses d'études du millénaire, 2005.
7. Cooke, Richard et coll. « Student Debt and its Relation to Student Mental Health », extrait de Journal of Further and Higher Education, vol. 28, no 1, février 2004.
8. Ibid.
9. Kwong, Jeff C. et coll. « Early Effects of Rising Tuition Fees on the Medical Student Population », Journal de l'Association médicale canadienne, vol. 166, no 8, avril 2002.
10. Ontario Bar Association. « Money, Jobs, and Fear : Tuition report from the OBA student division », Young Lawyers' Division Newsletter, vol. 10, no 2, janvier 2003.
11. Schwartz, Saul. « The Dark Side of Student Loans : Debt Burden, Default, and Bankruptcy », Osgoode Hall Law Journal, vol. 37, nos 1 et 2, 1999.
12. Uribe, Esteban. « Not Ready for Prime Time : Canadians in the sub-prime and high-interest lending », Centre pour la défense de l'intérêt public, juin 2008.